

# L'AFFÛT

LE MAGAZINE DE L'AGENCE CULTURELLE NOUVELLE-AQUITAINE

JANVIER / FÉVRIER / MARS 2017

LES POLITIQUES PUBLIQUES p.3

PERSPECTIVES  
POUR LES DROITS CULTURELS  
DES PERSONNES

ARTISTES & CIES p.6

COLLECTIF OS'0

DU CÔTÉ DE L'A. p.10

L'AGENCE A 30 ANS

SCÈNES ET LIEUX p.7

LE THÉÂTRE  
DU CLOÎTRE



# ÉDITO

## LES POLITIQUES PUBLIQUES ..... P. 3

Perspectives pour les droits culturels des personnes en Nouvelle-Aquitaine

## L'ACTUALITÉ CULTURELLE ..... P. 4 & 5

Festival 30/30 -

La forme courte dans tous ses états

Les professionnels des arts de la rue à La Rochelle

Mouvements

Un réseau musicales actuelles en Nouvelle-Aquitaine

Les Treizes Arches et les Sept Collines - Rapprochement des deux scènes

En bref

## ARTISTES ET CIES ..... P. 6

Collectif OS'O

## SCÈNES ET LIEUX ..... P. 7

Le Théâtre du Cloître à Bellac

## DIALOGUE SOCIAL ..... P. 8

Pôle emploi Spectacle en Nouvelle-Aquitaine

## TENDANCES ..... P. 9

Etudes et diagnostics - Chantiers 2017

## DU CÔTÉ DE L'A. .... P. 10 & 11

L'Agence a 30 ans

1986 - 2016 - Les dates marquantes de son histoire

Le 2 décembre dernier, l'Agence a tenu une Assemblée générale importante pour son avenir.

En effet, la première étape de la mission de préfiguration de son nouveau projet, commencé six mois plus tôt, arrivait à son point d'achèvement. Les administrateurs ont pu prendre connaissance des propositions d'évolution du projet de l'association à travers la présentation d'un avant-projet qu'il faut à présent décliner de façon opérationnelle. L'association a également procédé à l'élection d'un nouveau Bureau. Enfin, l'ouverture à la Nouvelle-Aquitaine a été formellement validée.

Le processus va maintenant entrer dans une nouvelle phase qui nous permettra non seulement de décliner une feuille de route à trois ans mais aussi de peaufiner la meilleure articulation possible avec les autres structures culturelles régionales. Un travail nécessaire pour rechercher le maximum d'efficacité dans le soutien et l'accompagnement des porteurs de projets artistiques et culturels.

Vous découvrirez dans les dernières pages de *L'Affût* une rétrospective de l'histoire de l'Agence. Nous venons de fêter nos 30 ans et c'est le moment de regarder le chemin parcouru ! Loin d'être passéiste, vous constaterez que ce récit chronologique permet de relever les lignes de forces de notre projet et de nous projeter vers l'avenir en nous appuyant sur des fondements solides : un engagement au quotidien, des valeurs fortes, des actions structurantes et un désir ardent de continuer à être un outil au service des acteurs et des territoires.

À l'heure où des hommes et des femmes vont s'engager auprès de la nation pour l'élection présidentielle, il me semble important de rappeler que l'art et la culture sont des dimensions et des activités absolument essentielles à toute existence et société humaines. À travers l'expression et la création artistique ou la fréquentation d'œuvres d'art, l'être humain se construit, découvre l'intime et l'universel, enrichit son imaginaire, développe sa relation au monde et aux autres, et accède au langage symbolique.

Les artistes et toutes les personnes qui les accompagnent animent les villes, les villages, les quartiers, fabriquent du lien social, favorisent le « vivre ensemble », contribuent sous de multiples formes aux dynamiques territoriales. Ils constituent une communauté qui joue un rôle vital pour notre démocratie. Il n'en reste pas moins que cette communauté fragile a besoin d'être valorisée et soutenue.

*Thierry Szabo*  
Directeur

## CRÉDITS PHOTOS

**Les politiques publiques** \_ p. 3 *Va t'laver* - Compagnie Sing Song, photo Philippe Jourdy / **L'actualité culturelle** \_ p. 4 *Manifeste de la manifestation* - Éloïse Deschemin et Frédéric Werlé, photo EALP \_ p. 5 photo Yaof Design / **Artistes et cies** \_ p. 6 *Timon/Titus* - Collectif OS'O, photo Pierre Planc-Hénault / **Scènes et lieux** \_ p. 7 *Le Théâtre du Cloître*, photos Nicolas Monpion et M. Bettembourg / **Dialogue social** \_ p. 8 *Le vieux et l'Oiseau* - Bruno Benoist Compagnie Alméria, photo Nicolas Brulbault / **Du côté de L'A** \_ p. 9 *De(s) personne(s)* - Compagnie La Cavale, photo Xavier Bourdureau.

# PERSPECTIVES POUR LES DROITS CULTURELS DES PERSONNES

en Nouvelle-Aquitaine

*La Région Nouvelle-Aquitaine a annoncé la mise en place en 2017 d'un dispositif relatif aux droits culturels. Jean-Michel Lucas, militant pour les droits culturels des personnes et référent de la Région sur ce sujet répond aux questions de L'Affût.*

**L'Affût : En quelques mots, pouvez-vous nous dire ce que sont les droits culturels ?**

Jean-Michel Lucas : Le législateur français a, récemment, lié la responsabilité conjointe de l'État et des collectivités au respect des droits culturels des personnes. Cette exigence législative se trouve dans la loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République), et dans la loi LCAP (Liberté de la création, architecture et patrimoine). Il faut reconnaître que cette référence aux droits culturels des personnes est un peu mystérieuse pour tous les acteurs qui se sont investis dans les politiques culturelles pratiquées par l'État et les collectivités.

En effet, la référence aux droits culturels vient d'ailleurs de la tradition française héritée de Malraux. Elle a sa source à l'ONU dans la volonté affirmée, depuis l'après-guerre, de défendre l'idée de l'unité du genre humain contre les idéologies raciales si destructrices.

C'est alors l'article 1 de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme de 1948 qui sert de pierre angulaire aux droits culturels des personnes : chacun doit pouvoir être reconnu dans sa dignité, chacun doit pouvoir être reconnu dans sa liberté. **Pour ce qui nous concerne plus particulièrement aujourd'hui, chacun doit pouvoir être libre de s'exprimer notamment sous une forme artistique, libre de choisir ses pratiques culturelles, libre de faire usage de la langue de son choix, libre de ses identifications culturelles et du sens qu'il donne à son mode de vie, et d'en changer à son gré.**

Mais ces droits à la liberté sont aussi, et en même temps, **des devoirs : chaque personne doit, en effet, veiller à ce que sa liberté culturelle soit une ressource pour le progrès de l'humanité.** Les droits culturels sont donc, aussi, l'obligation pour chaque personne de s'assurer de faire humanité ensemble, avec les autres.

Depuis 1948, le référentiel des droits culturels des personnes a été approfondi et consigné dans des textes internationaux que notre pays s'est engagé à appliquer.

Je cite le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, mais aussi, notamment pour garantir la liberté artistique, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques. Ils datent tous les deux de 1966, comme quoi les droits culturels ne sont pas si nouveaux que ça !

Plus récemment, en 2001, après le 11 Septembre, la Déclaration universelle sur la diversité culturelle a réaffirmé l'ambition internationale en faveur de politiques culturelles respectueuses des droits culturels des personnes. La France a milité activement pour ce texte.

Enfin, la convention de 2005 sur la diversité culturelle est citée par les lois françaises mais cette convention ne fait que rappeler les textes fondateurs que je viens de citer.

Telles sont les références obligatoires pour ceux qui tiennent à respecter la loi, ce qui, avouons-le, n'est jamais une mauvaise chose quand on détient des responsabilités publiques !

J'ajoute la Déclaration de Fribourg sur les droits culturels de 2007 qui synthétise les réflexions antérieures, mais qui reste un texte militant qui n'a pas les mêmes effets obligatoires que les textes précédents.

**L'Affût : En quoi ce nouveau référentiel des politiques publiques de la culture est-il utile ?**

Tous ces textes posent problème : ils parlent de la culture et des politiques culturelles d'une manière qui n'est pas du tout habituelle !

Prenez l'article 15 du Pacte relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Il est question de permettre à chaque personne « de participer à la vie culturelle » ;

expression inconnue du vocabulaire actuel de la politique culturelle.

Surtout que cette expression signifie que l'État ou les collectivités doivent garantir à toute personne de pouvoir prendre part à la vie culturelle c'est-à-dire de prendre toute sa part à l'élaboration de la vie culturelle commune, tout mode de vie confondu.

C'est moins alors le plaisir pris à assister à un spectacle ou à lire un livre qui va avoir un sens pour la responsabilité publique. C'est plutôt la manière dont la personne pourra accéder à une plus grande liberté d'agir, sur le plan artistique évidemment, mais aussi en terme de libertés d'identifications culturelles.

Du moment, je l'ai déjà dit, que ces libertés renforcent la dignité de la personne et interagissent entre elles, pour faire un peu mieux humanité avec les autres.

**Une politique des droits culturels est ainsi une politique globale, plus que transversale, qui doit permettre de faire interagir toutes ces libertés culturelles et artistiques hétérogènes, et souvent contradictoires.**

Au final, il s'agit que chacun accepte les compromis nécessaires pour accorder aux autres des libertés suffisantes pour qu'ils apprécient de vivre ensemble ou plutôt de vouloir vivre ensemble. **Autant dire que c'est une politique qui est à l'opposé des politiques culturelles de repli sur des cultures figées.**

—  
Suite de l'interview de  
Jean-Michel Lucas sur  
culture-poitoucharentes.fr

*Il répond à deux autres questions :  
Concrètement, avec qui et comment  
cette action va-t-elle se mettre en  
place ? À quels résultats pensez-  
vous aboutir et dans quels délais ?*

# FESTIVAL 30/30

## LA FORME COURTE DANS TOUS SES ÉTATS

La 14<sup>ème</sup> édition du festival de la forme courte aura lieu du 20 au 31 janvier à Bordeaux métropole, Limoges, Boulazac et Cognac.

Le festival dédié à la forme courte, créé en 2004 par le metteur en scène Jean-Luc Terrade (Cie Les Marches de l'Été), qui en est le directeur artistique, en collaboration avec Catherine Cossa, n'en finit pas de grandir et s'étend en Nouvelle-Aquitaine.

Si l'aventure a commencé à Bordeaux intra-muros, très vite des partenariats se sont développés avec la métropole (CDC Le Cuvier à Artigues-près-Bordeaux, Théâtre des 4 Saisons à Dradignan, Lormont, Floirac, Pessac) puis depuis trois ans avec L'Agora de Boulazac (pour une soirée cirque) et cette année avec L'Avant-Scène Cognac et le CCM Jean Gagnant de Limoges. D'autres partenariats sont annoncés avec l'Espaces Pluriels à Pau, le Pôle national des arts du cirque de Nexon et la Ville de Bègles pour l'an prochain.

La programmation défend des formes contemporaines mêlant performance,

danse, cirque, musique, théâtre, installation et revendique l'expérimentation pour permettre aux artistes d'oser. Une attention particulière est portée à l'engagement des propositions artistiques. « *Mes choix se font de façon très instinctive, mais je crois que ce qui m'intéresse, c'est le côté humain de ce qui est représenté et parfois ce peut être déroutant, voire provocateur !* » concède Jean-Luc Terrade.

Le festival combine à la fois un ancrage régional, renforcé par la présence d'artistes issus de la scène locale (Julie Coutant et Éric Fessenmeyer Cie La Cavale, Éloïse Deschemin et Frédéric Werlé, Annabelle Chambon et Cédric Charron, Caroline Corbal, Thierry Escarmant, Les Baltazars, Cie Les Marches de l'Été) et une identité internationale avec des performers originaires de Corée du Sud, Maroc, Colombie, Suisse, Canada, Brésil, etc.

Cette 14<sup>ème</sup> édition présente un « panorama subjectif » des nouvelles écritures scéniques entre découvertes avec Hyoseung Ye, Aurélien Dougé, Himherandit Productions, Pierre-Yves Diacon et quelques habitués tels qu'Ivo Dimchev, Volmir Cordeiro, Jean-Sébastien Lourdaï, Renaud Herbin..., soit 28 spectacles d'une durée de 8 à 40 minutes, présentés dans 10 lieux de la région.

Programme sur [trentetrente.com](http://trentetrente.com)

## MOUVEMENTS

• Suite à la réorganisation des services de la Région Nouvelle-Aquitaine, **France Ruault** devient directrice de la Culture et du patrimoine, sous la responsabilité de **Philippe Mittet**, directeur général adjoint du Pôle Éducation et citoyenneté.

• **Philippe Sanchez**, directeur des affaires culturelles de la Ville de Bègles, a été nommé directeur (au 13 février) de l'Agence départementale de développement artistique et culturel (IDDAC). Il succède à François Pouthier.

• **Aurélia Geairon**, ex-secrétaire générale de l'Avant-Scène Cognac, a rejoint l'équipe de l'Abbaye royale de St-Jean d'Angély (17) en tant que chargée de mission secrétariat général pour renforcer les effectifs administratif et juridique et travailler à la préfiguration de la communication dans le cadre de la mise en œuvre de l'EPCC.

• Compagnie Toufik OI : **Jennie Loiseau** est la nouvelle chargée de développement de la compagnie. Elle succède à Jérémie Clément, ainsi que **Karen Talbi** (ancienne du Centre dramatique Poitou-Charentes), recrutée comme chargée de diffusion.

• **Anne Loussouarn** quitte la direction du Pôle régional des musiques actuelles (PRMA) après 15 années passées au service de l'organisation du secteur en Poitou-Charentes. Toute l'équipe de L'A., qui héberge le PRMA, lui souhaite bon vent pour ses futures aventures professionnelles.

## LES PROFESSIONNELLS DES ARTS DE LA RUE à La Rochelle

État d'urgence, contraintes budgétaires et sécuritaires impactant les festivals et les manifestations, les arts de la rue sont fortement mis à mal et fragilisés. La situation suscite inquiétudes et questionnements de la part des professionnels qui font vivre la création dans l'espace public. « Nos professions et nos actes artistiques sont en danger » estime la Fédération nationale qui publie en janvier *Le Manifeste pour la création artistique dans l'espace public*, qui portera ses valeurs dans le cadre des campagnes présidentielles et législatives.

C'est dans ce contexte que la 7<sup>ème</sup> **Université Buissonnière des arts de la rue** aura lieu les 25 et 26 janvier à La Rochelle, organisée par la Fédération nationale et Grand'rue fédération de Nouvelle-Aquitaine, en partenariat avec le CNAR sur le Pont.

Au programme de ces deux journées, ouvertes à tous : **ateliers, conférences et rencontres sur les sujets suivants** : Comment repenser ses pratiques au regard des droits culturels ? Comment construire des politiques en commun pour la mise en place du 1 % travaux publics, des Schémas d'orientation pour le développement des arts dans l'espace public (SODAREP) ? Comment défendre la création artistique dans un espace public partagé ? Quelles réponses empiriques apportées aux mesures conséquentes à l'état d'urgence ?

Les 25 et 26 janvier Faculté des Lettres, Langues, Arts et Sciences humaines (FLASH), La Rochelle  
[federationartsdelarue.org](http://federationartsdelarue.org)  
 Inscriptions : <https://goo.gl/forms/2rTpNE7acxuFUh2G3>

# UN RÉSEAU MUSIQUES ACTUELLES en Nouvelle-Aquitaine

Le RIM réseau des indépendants de la musique est en train de se mettre en place en Nouvelle-Aquitaine.

Issu de la fusion entre le RAMA (Réseau aquitain des musiques actuelles), le PRMA (Pôle régional des musiques actuelles Poitou-Charentes), la FEPIA (Fédération des éditeurs et producteurs phonographiques indépendants d'Aquitaine) et des acteurs non unis par un réseau en Limousin, le RIM est en train de se constituer en Nouvelle-Aquitaine.

Depuis début 2015, les trois réseaux, à l'histoire et au mode d'action différents, ont saisi l'opportunité qui leur était offerte par la fusion des Régions de se rencontrer et de travailler ensemble pour imaginer un modèle de coopération. C'est donc la création d'un réseau régional qui a été retenue. Ouvert et ambitieux, il regroupera l'ensemble des acteurs de la filière

musiques actuelles : spectacle vivant, musique enregistrée, éducation/transmission, médias, etc. et pourrait compter 130 à 140 adhérents.

L'action du réseau se déploiera en Nouvelle-Aquitaine selon quatre axes stratégiques :

- développement territorial et professionnel ;
- valorisation et promotion des initiatives artistiques et culturelles ;
- concertation et co-construction des politiques publiques ;
- accompagnement des actions et des innovations sociales.

Cette nouvelle entité verra officiellement le jour lors d'une assemblée générale constitutive prévue les 19 et 20 janvier.

## EN BREF

• Après *Région(s) en Scène* organisé par les réseaux Pyramid (Occitanie) et Mixage (Sud de la Nouvelle-Aquitaine) du 4 au 6 janvier à Périgueux et Sarlat, le G19 prépare à son tour ses journées de visionnement artistique, *Spectacles d'Hiver*, qui auront lieu les 30 et 31 janvier aux 3T Théâtres à Châtellerauld (86). Il s'agit pour le réseau de présenter aux diffuseurs les artistes et compagnies soutenus cette saison par ses 24 salles membres (situées au nord de la Nouvelle-Aquitaine). Pour cette 4<sup>ème</sup> édition, ce sont 23 équipes artistiques qui présenteront leurs spectacles nouvellement créés, en cours de création ou en projet dans différentes disciplines artistiques. Seront présents : Le Beau Monde, Collectif Zavtra, Collectif Nightshot, Dani Bouillard, La Martingale, Fanfare LaBulkrack, La Fausse Compagnie, Pascal Peroteau, Caus'Toujours, Théâtre dans la Forêt, Théâtre du Diamant Noir, Diallèle, Toufik Ol, Typhus Bronx, Opus, Sans Titre Production, Ars Nova et le Sirque, Collectif Or Normes, Studio Monstre, La Mouline, L'Arbre Potager, Mastoc Production, Révolante.

Programme et inscriptions : [g19.fr](http://g19.fr)

• JM France Nouvelle-Aquitaine est née de la fusion, au 1<sup>er</sup> janvier 2017, des associations JM France Poitou-Charentes, Limousin et Aquitaine. Une nouvelle gouvernance va être mise en place, en attendant, les trois coordinatrices, Laure Mallet à Châtellerauld, Juliette Leman à Brive-la-Gaillarde et Peggy Monchaux à Bordeaux, travaillent sur un état des lieux de leurs pratiques et à la définition de nouvelles missions à l'échelle régionale. Rappelons que depuis 70 ans, les JM France œuvrent pour l'accès à la musique de tous les enfants et jeunes, prioritairement issus de zones reculées ou défavorisées. **Avis aux artistes qui voudraient présenter un projet pour la saison 2018/2019** : les journées d'audition auront lieu les 15 et 16 juin au Rocher de Palmer à Cenon, près de Bordeaux. Mise en ligne de l'appel à projets le 13 février sur [jmfrance.org](http://jmfrance.org)

## LES TREIZE ARCHES ET LES SEPT COLLINES

### Rapprochement des deux scènes

D'ici la fin de l'année 2017, Les Treize Arches à Brive-la-Gaillarde et Les Sept Collines à Tulle auront fusionnées. Ce rapprochement en cours entre les deux scènes conventionnées de Corrèze vise la création d'une Scène nationale pour le moins atypique puisque développée sur les deux sites. À partir de l'Établissement public de coopération culturelle (EPCC) de Brive (Tulle étant une association), les deux Villes, avec le Conseil départemental de la Corrèze, la Région Nouvelle-Aquitaine et l'État, procèdent à la création d'un nouvel EPCC regroupant les deux structures, distantes d'une trentaine de kilomètres l'une de l'autre, dans un bassin de population de plus de 150 000 habitants. Le nouvel établissement disposera d'un budget global d'approximativement 3 millions d'euros. Il sera doté d'une salle de 386 places et d'un espace « Forum »

à Tulle, d'une salle de 480 places, d'un espace de répétition de 170m<sup>2</sup>, d'un espace « rencontres » et d'un bar à Brive. L'équipe sera constituée d'environ 30 permanents répartis sur les deux sites. Pour diriger le tout, un(e) directeur(trice) est actuellement en recrutement à Brive. Il ou elle sera chargé(e), en septembre au moment de sa prise de fonction, de mener à bien la création de l'EPCC et de développer le projet artistique et culturel pour la saison 2018/2019, le label Scène nationale étant prévu en même temps que son arrivée.

Un label qui permettra de structurer sur le long terme l'offre artistique au sein d'un territoire qui ne compte aujourd'hui qu'une seule scène nationale à Aubusson et de faire rayonner la nouvelle entité à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine.

# COLLECTIF OS'O

Révéle par Timon/Titus, le Collectif OS'O mène depuis 2011 une aventure artistique singulière, en prise directe avec le monde actuel. Roxane Brumachon répond aux questions de L'Affût.

Par Marie-Agnès Joubert



## L'Affût : Comment fonctionne le Collectif sur les plans artistique et administratif ?

Roxane Brumachon : Nous assumons à cinq la direction artistique et administrative : nous décidons des projets, des personnes avec lesquelles nous allons travailler, des rendez-vous avec les directeurs de lieux auxquels nous nous rendons toujours au minimum à trois, nous fixons le montant des salaires et examinons les candidatures lors de recrutements. L'administratrice, Fabienne Signat, nous fait bien évidemment des propositions en matière de production, mais nous en discutons tous ensemble. Nous ne sommes pas uniquement des artistes, nous aimons aussi suivre le montage d'un projet du début à la fin, y compris sur un plan financier. La gouvernance est donc collective, sans qu'il n'y ait de leader ni de rôle attitré pour chacun. Nous nous répartissons les tâches. Un tel fonctionnement suppose de nombreuses discussions, oblige à des compromis, donne parfois lieu à des frictions, et heureusement, car celles-ci nous aident à évoluer.

## L'Affût : Qu'est-ce que le Collectif vous permet d'expérimenter, qui ne pourrait être conduit autrement ?

Ce qui me plaît le plus est cette possibilité d'élaborer une pensée à plusieurs, grâce à nos différences et nos individualités. Certains ont une approche sensorielle des choses, d'autres

une approche plus corporelle et intellectuelle. Le mélange de toutes ces intelligences aboutit à une réflexion plus nourrie et nous permet donc d'aller plus en profondeur dans la conduite des projets. Car quand on affirme des choix, on sait qu'ils ont été débattus à cinq et pas décidés par une seule personne. C'est ce qui fait la différence avec des spectacles où nous ne sommes qu'interprètes. Nous développons par ailleurs une patience et une écoute qui nous aident dans notre rapport à des artistes extérieurs au Collectif. Il nous est plus facile de collaborer avec d'autres puisque nous avons l'habitude de travailler à plusieurs. Le seul écueil est celui du vase clos, le collectif étant une force mais pouvant devenir un endroit sclérosant. Nous sommes très vigilants sur ce point. C'est pourquoi nous menons parallèlement des projets personnels, et invitons toujours des personnes à rejoindre ceux du Collectif.

### Timon/Titus :

7 mars, M.270 à Floirac (33) - 8 mars, La Centrifugeuse à Pau (64) - 15 mars, 3T Théâtres à Châtellerauld (86)

### Mon prof est un troll :

24 et 25 janvier, Le Carré-Les Colonnnes à Blanquefort (33) - du 26 au 28 janvier, Le Gallia Théâtre à Saintes (17) - 4 février, salle des fêtes de Bajamont à Agen (47) - du 6 au 10 février, Le Champ de Foire à St-André de Cubzac (33)

Collectif OS'O  
collectifoso.com  
collectifoso@gmail.com

## LA PREUVE PAR CINQ

Ils sont cinq : cinq anciens élèves de l'École supérieure d'art dramatique de Bordeaux d'abord réunis en 2010 dans un spectacle (*L'Assommoir*), commande du Théâtre national de Bordeaux en Aquitaine (TNBA). Leur formation en collectif un an plus tard ne doit cette fois rien aux circonstances mais à une volonté partagée, celle de se doter d'un outil et de mener des projets personnels sans être dépendants du désir d'un metteur en scène. S'y ajoute l'envie de porter une parole politique forte, éloignée de tout défaitisme. « *Notre souhait*, explique Roxane Brumachon, membre du Collectif OS'O, est de questionner le monde afin d'y trouver un peu d'espoir, et de placer l'humain au centre du propos. » Sur la forme, le Collectif privilégie une écriture de plateau conçue à partir d'improvisations, mais peut également s'appuyer sur un texte existant (comme pour sa récente création jeune public, *Mon prof est un troll*, de Dennis Kelly) et aime surtout collaborer avec d'autres artistes – acteurs, metteurs en scène, dramaturges... Ses productions se distinguent enfin par une scénographie épurée, qui permet au jeu de l'acteur, autre axe fondamental de la recherche du Collectif, de s'épanouir pleinement.

Depuis 2011, OS'O a présenté pas moins de six spectacles. Cette trajectoire en apparence fulgurante cache un important travail sur le montage des productions et une stratégie étudiée. Lorsqu'il perçoit 5 000 € de la Région pour *L'Assommoir*, le Collectif décide d'investir l'intégralité dans la diffusion et l'administration. Pour élaborer son second spectacle, *Timon/Titus*, mis en scène par David Czesienski, les cinq associés engagent une bataille de deux ans, n'hésitant pas à diminuer les salaires et démarchant eux-mêmes chaque coproducteur potentiel. Cette ténacité paye, tandis que la chance s'invite lorsque le spectacle est sélectionné en 2015 par le festival Impatience. Récompensé par le Prix du jury et celui du public, *Timon/Titus* leur ouvre les portes de structures importantes, en coproduction comme en diffusion. « *Nous avons eu l'opportunité de rencontrer les bonnes personnes au bon moment* », confie Roxane Brumachon, déplorant un manque de salles en région pour favoriser l'éclosion de l'émergence. Elle sait aussi l'importance d'être en compagnonnage avec un lieu (Le Champ de Foire à St-André de Cubzac ces trois dernières années) ou artiste associé (à la rentrée 2017 au Gallia Théâtre à Saintes et au Quartz, Scène nationale de Brest), pour produire et diffuser certes, mais aussi se nourrir au contact des publics. « *Le théâtre a aujourd'hui besoin d'aller vers les gens, dont beaucoup s'en sont éloignés*, conclut-elle. *Et nous avons tous une part de responsabilité dans cette situation.* »

Bellac (Limousin)

## LE THÉÂTRE DU CLOÎTRE

Désormais conventionné pour le théâtre, les arts de la marionnette et l'objet, le Théâtre du Cloître, dirigé par Catherine Dété, s'emploie à rayonner sur un large territoire.

Par Marie-Agnès Joubert

**L'Affût : En quoi consiste les tournées de Pays, et que permettent-elles dans le rapport à la population ?**

Catherine Dété : J'ai souhaité les redéployer un peu différemment. Autrefois, nous adressions aux 52 communes du Pays du Haut Limousin des propositions artistiques qu'elles décidaient ou non de programmer. À présent, l'idée est qu'elles s'emparent du projet et choisissent elles-mêmes les productions qu'elles souhaitent accueillir, parce qu'elles résonnent avec ce qui se passe sur leur territoire. Les communes participent à des réunions durant lesquelles nous leur présentons les spectacles, en les aiguillant sur ceux qui peuvent être intéressants. Ensuite, elles se positionnent ou non et bénéficient d'une aide du Pays du Haut Limousin. Notre démarche génère de nouvelles envies de la part de communes qui n'avaient jamais intégré le dispositif et d'autres qui l'ont rejoint après des années d'absence. Nous recroisons certains habitants au théâtre, les tournées ayant pour objectif de susciter le désir d'assister à d'autres propositions nécessitant un lieu équipé. Elles nous permettent enfin de relancer l'action culturelle. L'an passé, nous avons mené autour d'un spectacle un atelier intergénérationnel sur le conte, qui concernait toutes les communes qui l'avaient accueilli.

**L'Affût : Vous avez récemment intégré le réseau G19. Pour quelle raison ?**

J'étais habituée au travail en réseau dans le Nord puis en Normandie. En arrivant à Bellac, dans une région qui ne possède pas de réseau structuré, je me suis naturellement tournée vers le G19. Il me semble en effet nécessaire de trouver des points d'appui, et impératif de collaborer avec d'autres structures si l'on veut continuer à développer des projets innovants. Ce réseau est pour moi un lieu ressources puisque ses membres sont confrontés aux mêmes problématiques que les miennes, et synonyme d'ouverture. Mes collègues me communiquent leur connaissance des compagnies, ce qui me permet de prendre réellement pied sur le territoire. Pour l'instant, le Théâtre du Cloître ne s'est pas inscrit dans des tournées. Il a toutefois participé à des résidences partagées sur le projet *Love and Information* du Groupe Vertigo qui sera programmé à Châtelleraut, Thouars, Bressuire et bientôt à Bellac.

**Théâtre du Cloître**  
Rue Gérard Philipe, 87300 Bellac  
05 55 60 87 61,  
info@theatre-du-cloitre.fr  
theatre-du-cloitre.fr



## MAINTENIR UNE OFFRE CULTURELLE EN MILIEU RURAL

Étroitement liée à l'histoire locale, celle du Festival de Bellac (64<sup>ème</sup> édition du nom cette année !) qui a suscité chez les élus l'envie de se doter en 2002 d'un équipement pérenne, le Théâtre du Cloître bénéficie d'infrastructures – un plateau de 17m d'ouverture, une salle de plus de 300 places – plus habituelles en zone périurbaine que dans une commune de 4 000 âmes. Une particularité dont Catherine Dété a pris la mesure dès son arrivée à la tête du lieu en février 2015. « Sur un territoire rural, réussir à construire une programmation et à attirer un public fidèle implique que le théâtre rayonne très largement », souligne-t-elle. D'où sa volonté de développer une politique culturelle de proximité (notamment en relançant les « tournées de Pays ») et son corollaire, des productions participatives mettant en relation directe artistes et habitants. Cette démarche s'est concrétisée la saison passée par l'organisation, sous la houlette de la Compagnie La Volige, d'une série de conférences artistiques et citoyennes, et se poursuivra par des créations in situ, telle celle envisagée au printemps avec la Compagnie OpUS.

Le second axe du projet concerne l'accent mis sur la marionnette et le théâtre d'objet, de façon concertée avec l'État ; lequel, explique Catherine Dété, souhaitait que le Théâtre du Cloître acquiert au sein de la Nouvelle-Aquitaine « une identité qui le distingue des autres structures ». Ainsi le lieu est-il désormais conventionné au titre du théâtre, de la marionnette et de l'objet, ce qui a bien entendu une incidence sur la programmation, les accueils en résidence et les apports en coproduction (qui concernent en priorité des compagnies de marionnettes) mais soulève une double difficulté. La première tient à une inadéquation entre la plupart des productions marionnettiques et la configuration du Théâtre du Cloître. Par ailleurs, le programme régional de soutien à la coproduction dont bénéficie le lieu reste encore cantonné au périmètre du Limousin, territoire qui précisément compte peu de compagnies de marionnettes. En attendant une harmonisation des dispositifs à l'échelle de la région, Catherine Dété se montre d'ores déjà très attentive aux équipes artistiques de l'ex Aquitaine et Poitou-Charentes. Pour relever son principal défi, faire naître un désir de spectacles dans l'ensemble de la population du territoire, elle entend en effet s'appuyer sur une permanence artistique dans les murs. Une condition indispensable à ses yeux si l'on veut pouvoir poursuivre ce qu'elle considère aujourd'hui comme un combat : maintenir une offre culturelle de qualité en milieu rural.

# PÔLE EMPLOI SPECTACLE

## EN NOUVELLE-AQUITAINE

*Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine développe une offre de services spécialisée pour les professionnels et les entreprises.*

Pôle emploi accompagne le secteur du spectacle vivant et enregistré, pourvoyeur d'emplois souvent qualifiés et non délocalisables. Cette offre de services est construite et adaptée en partenariat avec d'autres opérateurs comme la DRAC, l'AFDAS, les agences culturelles régionales ou départementales, les réseaux, etc. Elle s'appuie sur tous les dispositifs favorisant l'emploi culturel, comme actuellement le Fonds national pour l'emploi pérenne dans le spectacle (FONPEPS).

**Aujourd'hui, ces services sont développés en Gironde et vont peu à peu s'étendre à l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine.**

Les conseillers spécialisés de Pôle emploi Spectacle apportent déjà leur assistance auprès de chaque agence du territoire.

Cette offre se décline en plusieurs niveaux :

### Les aspects financiers

#### • Pour les employeurs professionnels du spectacle et du cinéma

Une plateforme nationale assure le service de recouvrement des cotisations. Contacter la plateforme au 3995 puis choisir le département 99.

#### • Pour les employeurs occasionnels du spectacle vivant

Pôle emploi service gère le GUSO (Guichet unique du spectacle occasionnel) pour le compte d'Audiens/Congés spectacle, AFDAS, CMB et URSSAF. Contacter un conseiller au 0810 863 342 ou des informations sur guso.fr

#### • Pour l'indemnisation des intermittents du spectacle

Les annexes 8 (techniciens) et 10 (artistes) de l'assurance chômage sont complexes et nécessitent un traitement assuré par des experts. Pôle emploi a spécialisé des conseillers qui ne gèrent que l'ouverture de droits pour les intermittents du spectacle. Ce service est situé en région parisienne pour tous les intermittents qui résident en Nouvelle-Aquitaine.

Contactez un conseiller pour le volet indemnisation au 3949 choix 4 puis 3.

### L'accompagnement des entreprises et des professionnels

L'économie du spectacle et plus généralement du secteur culturel alterne des phases de production et de diffusion. La dépendance aux politiques et financements publics engendre un modèle économique peu sécurisé, notamment pour les toutes petites structures. Ce contexte génère des activités par nature intermittentes et des parcours professionnels peu linéaires. L'accès à l'emploi et les recrutements sont marqués par les logiques de réseau et de cooptation. C'est pourquoi Pôle emploi propose des services qui prennent en compte ces spécificités.

• **Une offre en direction des entreprises**  
Accompagner les TPE, majoritaires dans le secteur, est une priorité pour Pôle emploi. Ses conseillers spécialisés proposent une expertise pour faciliter les recrutements et aider les employeurs associatifs recourant aux contrats aidés. De la même manière, ce service public travaille en

complémentarité avec les dispositifs locaux d'accompagnement (DLA), l'Appui Conseil spectacle vivant de l'AFDAS ou encore la mutualisation d'emploi avec l'AGEC.

Par exemple, en Gironde depuis plusieurs années, la DRAC, le Département et Pôle emploi Spectacle sont partenaires et participent à la structuration d'associations par la mise en place d'accompagnements collectifs d'associations qui recrutent leur premier salarié.

#### • Une offre en direction des professionnels

Des prestations spécifiques sont proposées aux professionnels de la culture à tous les stades de leur carrière professionnelle. Des dispositifs permettent d'évaluer un projet professionnel artistique, de le structurer ou bien encore de le consolider. Pôle emploi propose des prestations adaptées comme des ateliers pour sensibiliser les professionnels à la mise en réseau. Des rencontres sont régulièrement élaborées avec des partenaires du territoire (consultables sur facebook.com/pesaquitaine).

Contact : Marc Dalla Longa et une équipe de neuf conseillers spécialisés  
culture-spectacle.33@pole-emploi.fr  
Accueil uniquement sur rendez-vous  
au 7-13 rue Robert Schuman,  
33130 Bègles  
pole-emploi-spectacle.fr

# Etudes et diagnostics CHANTIERS 2017

*L'A. développe depuis 2003 une mission d'observation du champ artistique et culturel en région qui constitue un des piliers de sa fonction Observation-ressources. En 2017, ce travail continu de s'élargir à la Nouvelle-Aquitaine.*

## Quelques chantiers en cours

### Une étude sur les arts visuels

En mai 2016, la DRAC, la Région et les réseaux Cartel, CINQ25 et Fusée, partenaires initiateurs du Schéma d'orientation et de développement des arts visuels (Sodavi), ont sollicité l'agence pour accompagner la démarche. L'A. est ainsi engagée dans la co-construction d'une étude sur les arts visuels en Nouvelle-Aquitaine.

L'A. a présenté la démarche de l'enquête en novembre dernier, à l'occasion du premier atelier fédérateur à Périgueux (24). Celle-ci consiste à lancer deux questionnaires, l'un destiné aux structures, l'autre aux artistes et sera approfondie par le biais d'entretiens. L'enquête se nourrit également des réflexions menées lors des différents ateliers et *workshops* de la démarche Sodavi.

Les premiers résultats seront présentés par L'A. lors du 2<sup>ème</sup> atelier fédérateur en avril 2017. L'analyse se poursuivra ensuite pour une restitution finale à l'occasion du 3<sup>ème</sup> atelier prévu en septembre à Aubusson (23).

### 20 notions et chiffres clés 6<sup>ème</sup> édition

Qui sont les artistes et compagnies spectacle vivant de Nouvelle-Aquitaine ? Combien de festivals et de lieux de diffusion ? Comment évolue l'économie de cette filière et quels sont ses enjeux ? Qu'est-ce que les droits culturels ?

En collectant témoignages de professionnels et de chercheurs, en croisant les multiples sources d'informations, les réponses à ces questions seront apportées dans l'édition de **20 notions et chiffres clés, prévue avant l'été**. Cette année, la publication papier sera enrichie d'une version augmentée sur internet.

### Nouveau territoire, nouvelles connaissances...

Face aux demandes nombreuses et à l'intérêt suscité par les cartographies en ligne sur les forces vives du spectacle vivant en région, l'agence va développer ces états des lieux et en organiser un accès libre et géolocalisé.

Indispensable au moment où une nouvelle

organisation territoriale se met en place, **des cartes sur le spectacle vivant seront éditées progressivement sur le site internet de l'agence et regroupées sous la forme d'un atlas numérique**. Cet espace ressource sera d'autant plus pertinent qu'il sera travaillé avec les différents réseaux professionnels.

### Étude du financement public de la culture

Initié en 2010 dans le cadre d'une étude interrégionale, l'agence continue son travail de suivi du financement public de la culture par les collectivités territoriales et l'État en Nouvelle-Aquitaine. L'équipe termine actuellement **la collecte des dépenses culturelles réalisées en 2014 et 2015** des Villes de plus de 10 000 habitants, de leur Intercommunalité, de chaque Département, de la Région et de la DRAC, soit un total de près de 120 collectivités.

L'objet, cette année, sera de partager et construire avec les collectivités étudiées l'analyse des données collectées ainsi que de réfléchir au moyen le plus adapté pour recueillir les indicateurs de tendance du financement de la culture au plus près de l'actualité.

**En savoir plus :**  
[culture-poitoucharentes.fr/base-documentaire](http://culture-poitoucharentes.fr/base-documentaire)

## L'OBSERVATION EN 4 QUESTIONS

### C'est quoi ?

L'observation a pour objet de produire des données fiables et actualisées sous forme de tableau, carte, graphique, entretien... Cela concerne les dépenses culturelles des collectivités, l'emploi culturel et plus largement, l'activité culturelle et artistique de la région. L'agence produit des études, des enquêtes, des atlas sur supports papier et numérique. Ces biais qualitatifs et quantitatifs permettent d'avoir une vision réaliste et précise du paysage culturel régional.

### C'est pour qui ?

Les résultats des travaux sont destinés aux décideurs, acteurs institutionnels, organismes professionnels, réseaux

culturels et, bien entendu, aux artistes. Ils sont également mis à disposition du grand public. Certains travaux, réalisés en collaboration avec des agences culturelles d'autres régions, ont alors une portée nationale.

### Comment ça marche ?

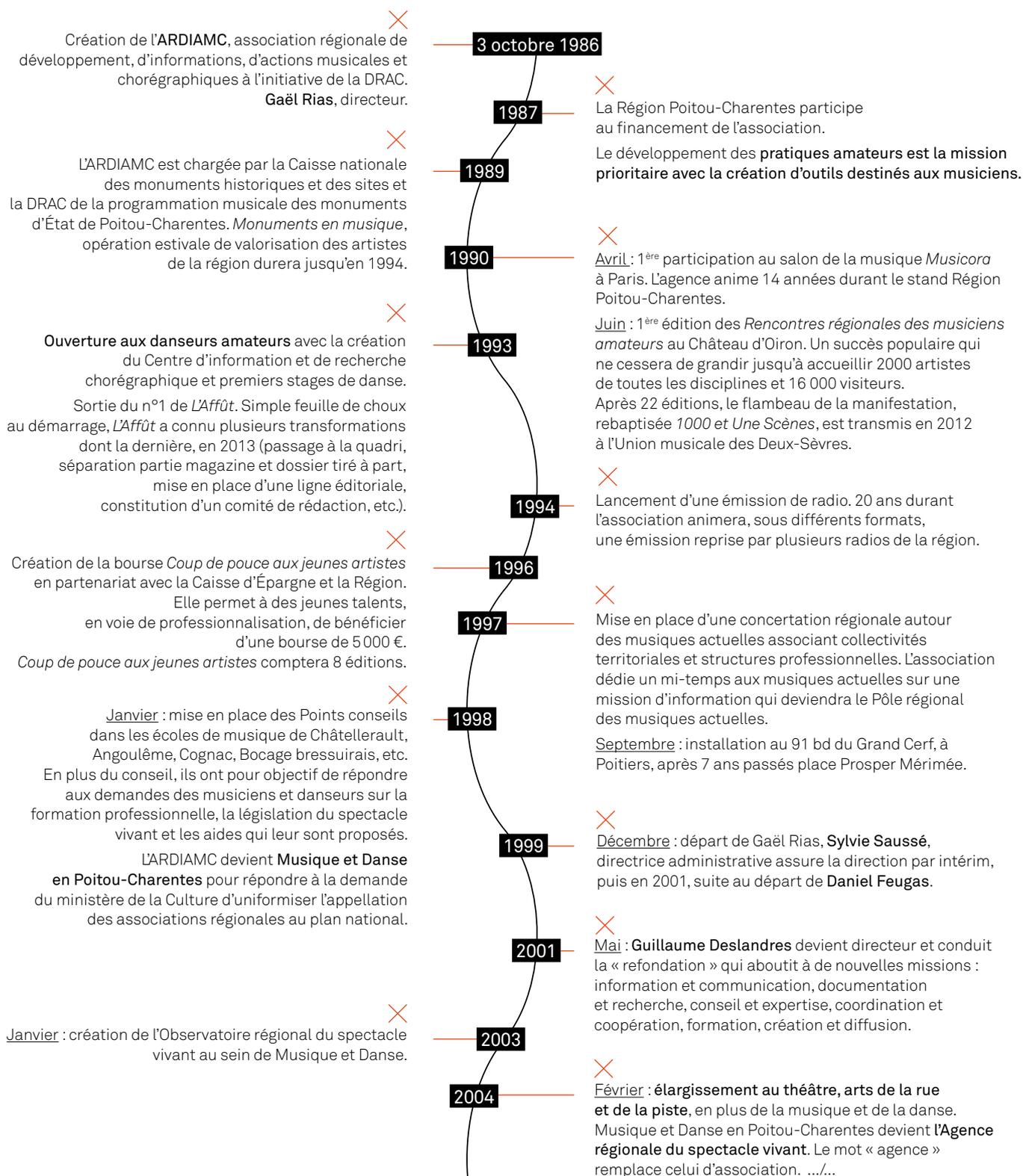
L'observation nécessite de la patience, de la rigueur et de la permanence. Les données sont recueillies, traitées, croisées et mises en perspective. L'agence développe un principe d'observation participative et partagée, c'est-à-dire qu'elle répond à des besoins identifiés en associant au processus les acteurs concernés. Cette exigence méthodologique est la clé d'une observation réussie.

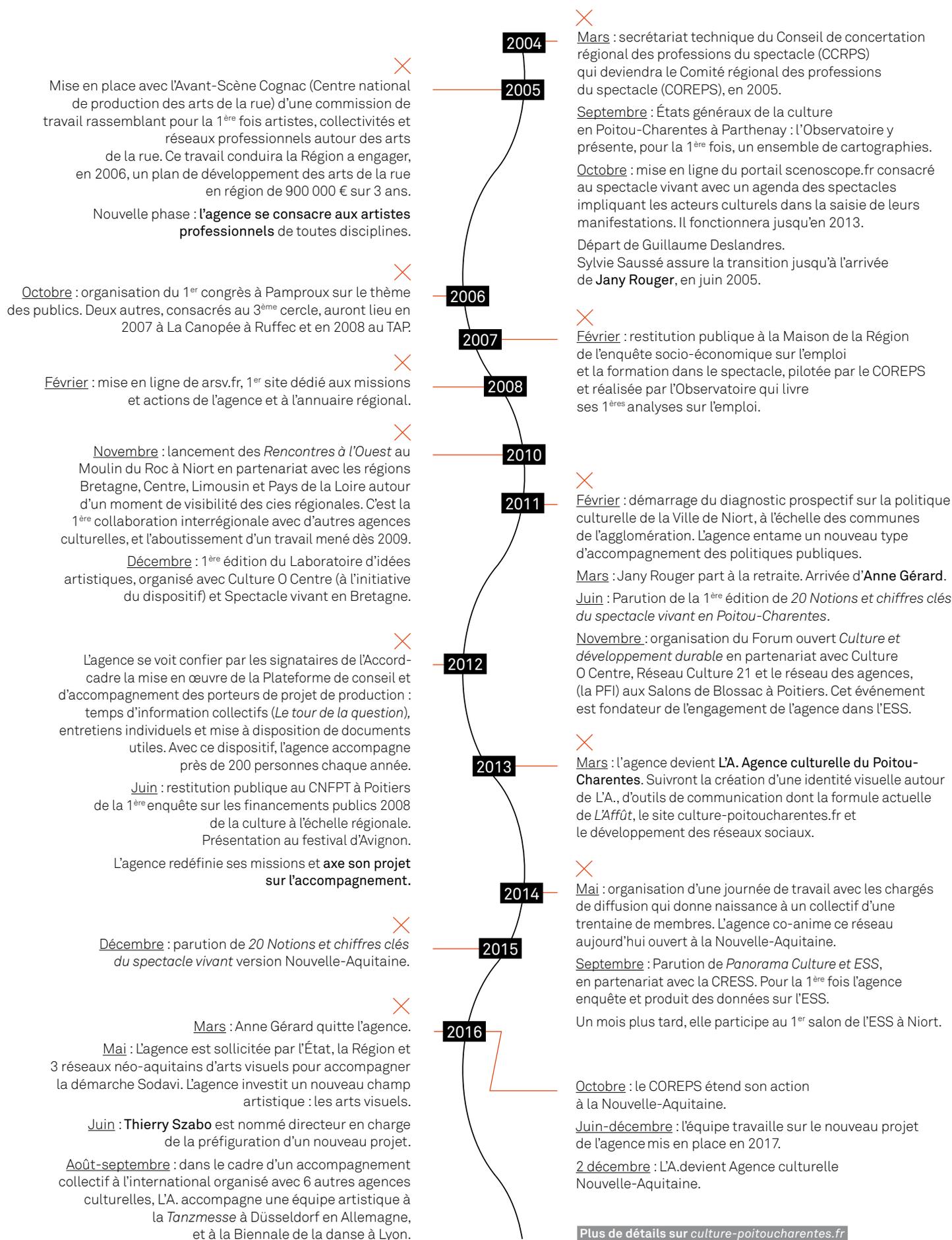
### À quoi cela sert-il ?

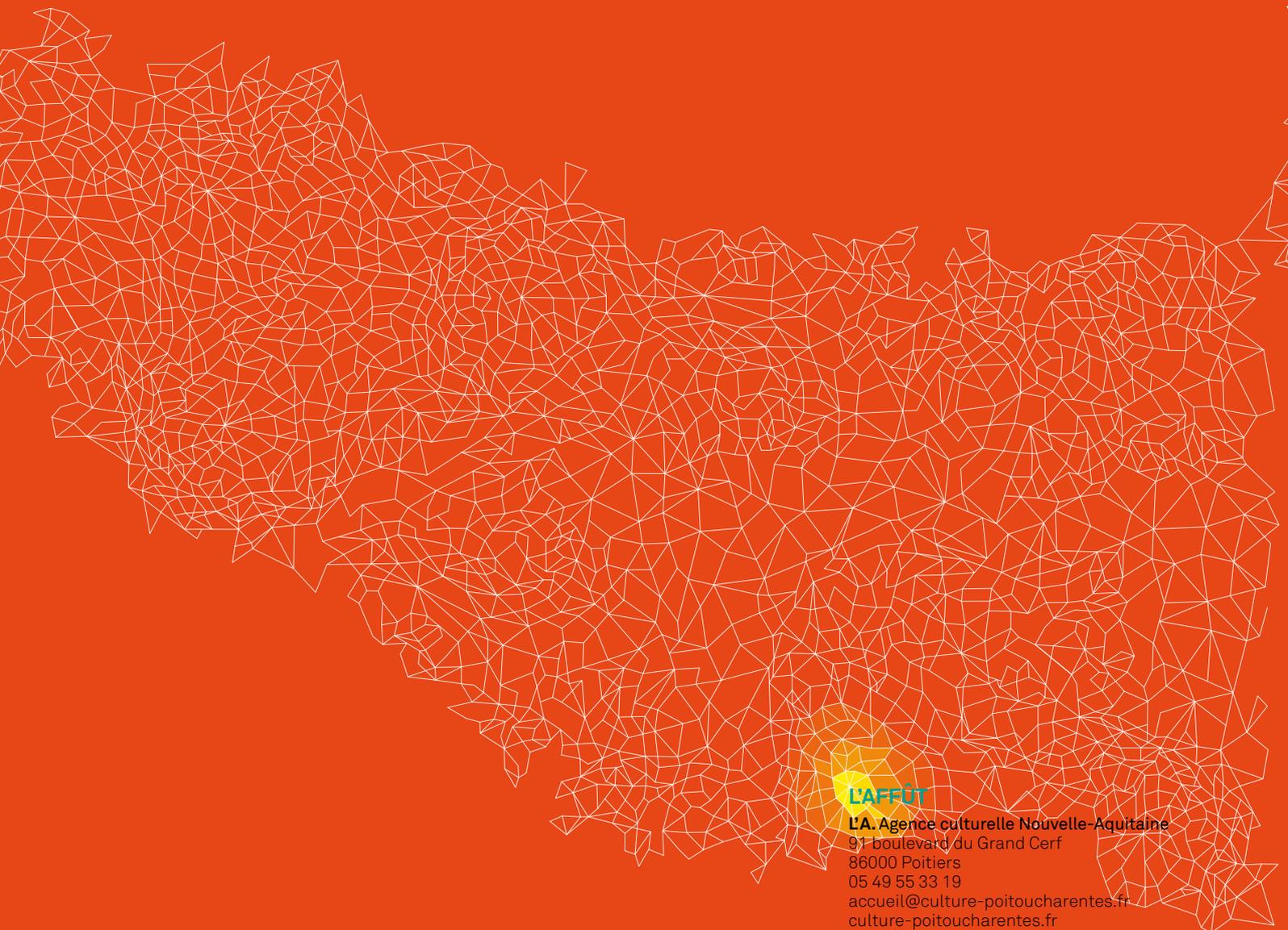
Connaître les pratiques, les publics, les conditions d'exercice des métiers, les réalités socio-économiques d'un secteur, tel est l'objectif principal de l'observation. Elle identifie les grandes tendances, les évolutions, les permanences dans la création et la production artistiques et le développement culturel. Elle permet aux acteurs de se situer dans leur environnement et d'alimenter la réflexion des décideurs sur l'avenir des politiques culturelles. L'agence veille à ce que ses travaux soient l'objet de temps de présentation publique, étape nécessaire à l'appropriation des données et au débat prospectif.

# L'AGENCE A 30 ANS

1986 - 2016 *Les dates marquantes de son histoire*







## L'AFFÛT

### L'A. Agence culturelle Nouvelle-Aquitaine

91 boulevard du Grand Cerf

86000 Poitiers

05 49 55 33 19

[accueil@culture-poitoucharentes.fr](mailto:accueil@culture-poitoucharentes.fr)

[culture-poitoucharentes.fr](http://culture-poitoucharentes.fr)

---

### Directeur de la publication

Thierry Szabo

### Ont participé à ce numéro

Thierry Szabo | Sylvie Caqué-Menneguerre |

Catherine Muller | Adeline Mégevand |

Maud Régnier | Cyrielle Perilhon |

Thomas Vriet | Philippe Mangin |

Aline Felaco | Sylvie Heneault

### Rédaction

Sylvie Caqué-Menneguerre | Thierry Szabo |

Marie-Agnès Joubert | Maud Régnier |

Cyrielle Perilhon | Thomas Vriet

---

N°ISSN 1165 - 9416

Dépôt légal à parution

### Conception / réalisation

Caroline Collon / Fred Rouvray Lacroix

### Impression

Sipap Oudin, Poitiers,

tirage 2 000 exemplaires

---

L'A. Agence culturelle Nouvelle-Aquitaine est subventionnée par le ministère de la Culture et de la Communication (Direction régionale des affaires culturelles) et le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine



AGENCE  
CULTURELLE

